



Nom	Représentant.e
Etchessahar, Manuel	Parent (président du CÉ)
Gauthier, Nathalie	Parent
Georges, Syndia	Parent
Joseph, Nadia	Parent
Macdonald, Sue-Ann	Parent
Leferfort, Mikael	Parent
Abos, Claudia	Personnel enseignant
Chouinard, Chantal	Personnel enseignant
Étienne, Mélissa	Personnel enseignant
Savignac, Richard	Personnel enseignant
Zarif, Mary	Personnel enseignant
Guay, Geneviève	Personnel professionnel
Simard, Chloé	Personnel professionnel
Cormier, Julie	Communauté
Dupont-Huot. Anne	Communauté
Benoit, Éric	Directeur
Al-Ani, Meryem	Élève
Zahrib, Ghita	Élève
<b>Étaient absent.e.s</b>	
Moswa, Leslie	Parent
Pelletier, Sophie	Parent
Paultre Michaëlla	Parent substitut
Roy, Isabelle	Parent substitut

## 1. Ouverture de l'assemblée

1.1. 18h19

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.1. Adopté à l'unanimité

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mars 2025

3.1. Adopté à l'unanimité

## 4. Suivi du procès-verbal

Dans les derniers paragraphes du point 9.5.2 du compte-rendu du CÉ du mois de mars, il est écrit que « ... le président du CÉ mentionne qu'il sera possible de rédiger un courriel de suivi (au CSSDM)



## École secondaire Saint-Luc

*en y intégrant les points sur lesquels on souhaite que le CSSDM insiste.* » Les membres du CÉ clarifient leur pensée face à ce point.

Il sera demandé au CSSDM de donner plus de précisions à l'égard des échéanciers et des opérations de retour. Est-ce que les échéanciers sont définis et connus ? Est-il possible de les communiquer ? Où iront les élèves de l'accueil lorsque le bâtiment Coolbrook sera de nouveau libéré pour les travaux ? Quelle est la durée estimée des travaux ?

En somme, on souhaite que le plan de transition et de réappropriation du bâtiment sur la rue Prud'homme soit défini plus clairement.

### 5. Parole au public

5.1. « Pourquoi n'y a-t-il pas de conséquences sévères pour les élèves qui provoquent le déclenchement des alarmes d'incendie, malgré la présence de caméras de surveillance ? La multiplication des alarmes affecte la réussite des élèves. »

- Ce ne sont pas toujours les mêmes élèves, même si les élèves problématiques sont peu nombreux.
- Des enquêtes policières sont lancées et des élèves trouvés coupables d'avoir provoqué un incendie ou d'avoir déclenché une alarme volontairement pourraient être changés d'école.
- Un message a été fait aux élèves. Une lettre a été envoyée aux parents.
- Les parents sont invités subtilement à surveiller les réseaux sociaux puisqu'il semble y avoir un groupe que fait la promotion de la « prochaine alarme ».
- Un travail a été fait avec un préventionniste du service de prévention des incendies de Montréal afin de rétablir un protocole permettant le retour d'une préalarme.
- L'école travaille avec le service des ressources matérielles afin de reprogrammer le panneau d'alarme.
- Certaines caméras de surveillance seront repositionnées afin d'avoir une vision plus claire sur les entrées et les sorties des espaces sanitaires.
- On souhaite protéger le temps d'enseignement et remettre à l'avant-plan la valeur de la réussite scolaire.

5.2. « Pourquoi tous les enseignants ne mettent-ils pas à jour les informations relatives au progrès et aux difficultés des élèves pour les parents ? Ces informations seraient utiles pour permettre aux parents de soutenir leurs enfants (et les enseignants du même coup).

Certains mettent les notes dans l'agenda, d'autres dans Mozaïk. Les enseignants utilisent des moyens divers pour communiquer avec les parents. Il est souhaité et recommandé de mettre le maximum d'information dans un canal unique comme le Portail-Mozaïk, mais tous les enseignants n'ont pas le même niveau d'aisance avec l'outil et utilisent d'autres moyens (agendas, courriels, appels téléphoniques...).



## École secondaire Saint-Luc

### 6. Mot du président

6.1. Aucun mot à mentionner

### 7. Mot du directeur

7.1. Aucun mot à mentionner

### 8. Parole aux représentants des élèves

- 8.1. Une élève soumet l'idée de faire fabriquer un hoodie pour les gens en arts plastiques afin de permettre aux élèves de cette option d'afficher leur appartenance. En fait l'idée vise plus largement la possibilité que les élèves de chaque département puissent avoir un hoodie qui les représente toujours avec l'objectif de favoriser le sentiment d'appartenance et de montrer la diversité des projets qui se vivent à l'intérieur de l'école.
- 8.2. Mme Zarif propose que les élèves d'art produisent une variété de dessin qui pourrait aller sur les hoodies et servir à identifier les différents départements.
- 8.3. Un comité uniforme est proposé et nos élèves représentantes au CÉ sont volontaires pour y siéger.

### 9. Points de discussions et de décision (adoption et approbation)

#### 9.1. Approbation des sorties éducatives

- 9.1.1. ILSS – Visite de la Maison Saint-Gabriel – Musée et site historique (26 mars)
- 9.1.2. ILSS – Complexe aquatique Michel-Leduc (9 avril)
- 9.1.3. ILSS – Visite « d'Espace pour la vie » (Biodôme - 10 avril / 12-13 mai)
- 9.1.4. ILSS – Jardin botanique et Insectarium (22 avril)
- 9.1.5. ILSS – Centre des sciences de Montréal (8 mai)
- 9.1.6. CP170 – Sortie au Biodôme et Jardin botanique (2 mai)
- 9.1.7. CP170 – Musée Pointe-à-Callières (5 juin PM)

Les demandes du secteur de l'accueil (ILSS) sont présentées à titre informatif puisque ces demandes sont préapprouvées par le CÉ puisqu'elles sont partie intégrante du programme ILSS. Les demandes de sorties du groupe CP170 sont approuvées à l'unanimité.

#### 9.2. Approbation des activités parascolaires

##### 9.2.1. Présentation du Club de plein air 2025-2026

M. Léonard se présente et présente la mission du Club de plein air. Il faut redévelopper le sentiment d'appartenance avec la nature afin de former des écocitoyens. Une sortie plein air mensuelle est organisée afin de favoriser la reconnexion des élèves avec la nature.



## École secondaire Saint-Luc

L'école dispose de certains équipements (vélos, sacs de couchage, sac à dos) pour favoriser les expéditions. Au cours des années, plusieurs activités plein-air ont été développées à l'école. Le souhait est maintenant de faire découvrir l'eau à nos élèves.

Nous avons la possibilité d'un partenariat avec Écomaris pour un projet sur le fleuve avec une dizaine d'élèves. Écomaris a la possibilité d'aller chercher des subventions pour mieux soutenir notre projet et en réduire les coûts pour l'école. Pendant l'expédition de 10 jours, les élèves apprennent plusieurs éléments relatifs à la vie maritime et la vie de groupe.

Le montant souhaité en provenance de l'école pour soutenir le projet avec Écomaris est de 18 000\$ pour une possibilité de 10 élèves participants (11 maximum). L'objectif vise à ce que l'expédition soit gratuite pour les élèves. On souhaiterait atteindre des élèves récemment arrivés au Québec. Viser les élèves de l'accueil serait un levier formidable pour valoriser la langue française auprès de ces élèves, leur donner le goût de la découvrir et de la pratiquer.

La sélection des élèves se fait par l'entremise d'une lettre de motivation. La lettre doit être déposée à l'intérieur d'un temps précis. Une sélection paritaire (gars-filles) est faite. Lorsque les candidats répondants aux critères sont plus nombreux que le nombre de places disponibles, alors une pige est faite parmi les candidates et candidats qui répondent aux critères. Pour une question d'assurance, il faut que les participants choisis soient d'âge du 2<sup>e</sup> cycle (14-15 ans et plus).

L'expédition maritime est un volet du Club de plein air malgré qu'elle ne puisse inclure tous les participants du Club de plein air.

Les dates ne sont pas fixées puisqu'elles ne pourront être définies qu'au moment où nous connaissons où sera rendu le bateau (puisque'il navigue sur le fleuve avec d'autres groupes avant et après notre expédition. Il faut l'attraper là où il se trouve au moment où c'est notre tour.)

M. Léonard est le seul accompagnateur (mais il y a 5 membres d'équipage sur le bateau). Les frais de transport pour atteindre la ville de départ et revenir de la ville d'arrivée sont abordables et peuvent être couverts par les parents.

Il est proposé que ce projet soit mis en valeur par les participants de l'expédition afin de faire découvrir la nature à un plus grand nombre d'élèves de l'école. Cette idée a été mise de l'avant cette année par une invitation lancée aux enseignants de venir à l'auditorium avec leur groupe pour écouter les élèves parler du projet.

La question est posée afin de clarifier s'il s'agit d'un voyage scolaire ou d'une activité parascolaire. L'objectif de l'expédition vise à ce que les participants intègrent le Club de plein air et adopte un mode de vie davantage connecté avec la nature. C'est selon M.



## École secondaire Saint-Luc

Léonard ce qui donne un caractère « parascolaire » à l'activité. Les membres du CÉ demeurent à convaincre puisqu'étant circonscrite dans le temps et n'étant accessible qu'à un nombre restreint d'élèves, cette expédition a davantage une allure de « voyage scolaire » plutôt que d'une « activité parascolaire ».

Comme il ne s'agit pas, de manière évidente, d'une activité parascolaire, il est proposé que le projet soit revu au prochain CÉ et réévalué à la lumière des éléments qui ressortiront du sous-comité de travail « voyage » du CÉ. Le CÉ reconnaît la valeur des projets présentés, mais souhaite s'assurer de respecter les règles d'utilisation des mesures budgétaires.

### 9.2.2. Présentation de la proposition « Mon tour à moi » 2025-2026

Mme Guay présente le projet qui vise à mobiliser un groupe d'élèves autour d'objectifs personnels à chacun. Les élèves doivent s'engager dans leurs objectifs afin de pouvoir participer au voyage de fin de projet. « Mon tour à moi » valorise et promeut la langue française. Le projet ne vise pas uniquement la réussite académique, mais peut aussi viser des objectifs psychosociaux tels apprendre à interagir avec autrui ou surmonter son anxiété.

En 2026, les organisatrices souhaitent offrir le projet à un groupe de 35 élèves. Les organisatrices se partageront les diverses tâches relatives à l'organisation du voyage. Ensemble, elles pourront offrir un suivi plus serré des cahiers de bord des élèves.

Il est demandé si le suivi des élèves peut se poursuivre jusqu'à la fin de l'année pour éviter la baisse de motivation et d'engagement de certains élèves une fois le voyage réalisé. Ce suivi pourra être bonifié pour l'année prochaine. « Mon tour à moi 2026 » mènerait les élèves vers le Guatemala.

En regardant les balises de la mesure 15028, il est mentionné qu'il est possible de couvrir les frais de transport des élèves. Une question est posée afin de savoir s'il est permis d'utiliser la mesure 15028 pour couvrir les frais de transport (avion) pour tous les types de voyages. La réponse offerte précise que le transport peut être couvert dans le cadre d'une activité parascolaire. Les frais de transport pour de simples voyages scolaires ne peuvent être couverts par la mesure.

Il est proposé que, s'il est possible d'utiliser le budget de la mesure 15028, alors il faut que toutes les idées de projet soient déposées en même temps au CÉ pour assurer une certaine équité dans l'octroi du soutien financier accordé par le CÉ. Une discussion a lieu autour du point de l'utilisation de la mesure.

Le coût du projet Guatemala revient à plus ou moins 2500\$/élève si le coût des billets est couvert par la mesure. Le coût du projet revient à 3700\$/élève si le billet n'est pas payé par la mesure. On réitère l'idée qu'il faut trouver une formule qui permet la présentation de



## École secondaire Saint-Luc

tous les gens qui ont des idées de projet à un même moment pour éviter l'impression du « premier arrivé, premier servi ». Une représentante des élèves mentionne qu'au PEI, il aurait été bien que les élèves puissent découvrir de nouvelles cultures et apprennent de nouvelles langues comme semblent le promouvoir les nouveaux projets.

On soulève une préoccupation à l'égard de certains élèves qui se trouvent exclus de la possibilité de participer à ces projets à cause de leur statut non régularisé au Canada. Afin de favoriser l'inclusion de tous, est-il possible d'imaginer des projets à l'intérieur du Canada. Peut-on définir un pourcentage limite de budget à accorder à ces projets pour qu'il favorise l'accès et la participation du plus grand nombre ? Il est proposé d'imaginer des projets de sorties à l'intérieur du Canada pour les élèves récemment arrivés afin de favoriser la découverte du pays pour ces élèves.

L'idée des voyages n'est pas en cause. C'est l'idée de leur financement qui doit être réfléchi. Il est proposé que tous les enseignants et professionnels qui souhaitent déposer des projets d'envergure nécessitant le soutien financier de la mesure 15028 puissent le faire lors du CÉ du mois de mai. Il est précisé qu'il faudra définir les paramètres attendus pour qu'un projet soit recevable. Il est également souhaité que des propositions soient faites pour des projets de voyage au Canada.

Dans le cadre du projet « Mon tour à moi 2026 », si 70 élèves présentent une candidature, sur quels critères se fera la sélection ? Il est répondu que les candidats retenus le seront sur la base des besoins des élèves par un comité formé des organisatrices qui analyseront les dossiers de chacun des candidats.

Comment soutenir le projet « Mon tour à moi » 2025-2026 ? Le vote est demandé afin de savoir si le CÉ approuve que le projet au Guatemala soit proposé au coût initial de 3700\$ pour les élèves. Il est plutôt convenu de reporter la décision à un prochain CÉ puisque les règles entourant l'utilisation des budgets ne sont pas encore définies. Des précisions devront être offertes par rapport à l'utilisation de la mesure pour couvrir les frais de transport (sous la forme de billets d'avion).

Pour le prochain CÉ, il est souhaité que le budget 2025-2026 de la mesure 15028 soit présenté ainsi qu'un aperçu des sommes utilisées dans cette mesure en 2024-2025. Un sous-comité « voyages » du CÉ se réunira afin de définir les balises des montants qu'il peut être possible d'accorder sous la forme d'un montant « maximal par élève ». Mme Zarif, Mme Georges, M. Etchessahar et M. Benoit formeront ce comité qui se réunira le mardi 15 avril 2025. M. Benoit enverra une invitation TEAMS aux membres du sous-comité.

### 9.3. Approbation des activités de financement

9.3.1. Aucune nouvelle demande présentée.

9.3.2. On note au compte-rendu que la demande pour l'activité de financement de vente de bijoux a été votée et acceptée électroniquement comme le confirme le courriel du 3 avril 2025 dans



## École secondaire Saint-Luc

lequel le résultat du vote est mentionné :

- Votes exprimés 12 dont 8 parents (quorum atteint)
- Votes en faveur: 11
- Vote contre: 1
- Votes abstention: 0

### 9.4. Voyage à New York – discussion autour des conditions de maintien du voyage

#### 9.4.1. [Conseil aux voyageurs pour les États-Unis](#)

9.4.2. Y a-t-il des élèves participants qui n'ont pas le passeport canadien en règle? Une enseignante responsable confirme qu'elle a toutes les informations. Elle a communiqué avec les douanes américaines afin de faire valider les documents dont les élèves avaient besoin. À l'heure actuelle, 98% des participants ont tous les papiers en règle. Les vérifications se poursuivent en appelant les douanes américaines. Si des documents ne sont pas valides ou disponibles à temps, alors les participants se retirent du projet pour éviter les problèmes. Il y a des élèves sur une liste d'attente pour remplacer les élèves qui devront abandonner le projet.

9.4.3. À l'arrivée aux douanes, c'est le guide de l'agence de voyages qui discutera avec les douaniers au nom du groupe.

9.4.4. Tous nos voyageurs doivent souscrire à l'assurance de l'agence de voyages.

9.4.5. Avant le départ, une dernière rencontre sera tenue en présentiel à l'école pour informer les parents des plus récentes exigences d'entrée.

9.4.6. Le CÉ de cette année propose que l'école soit vigilante à l'égard des consignes qui seront émises par les autorités publiques afin de s'assurer que la sécurité des voyageurs soit assurée et qu'elle prenne les décisions qui s'imposent sans égard aux considérations financières (les assurances pourront être réclamées en pareille situation).

9.4.7. Il est recommandé de ne pas seulement vérifier les avis aux voyageurs canadiens, mais aussi les avis aux détenteurs de passeports d'autres pays.

9.4.8. Le CÉ propose que le CÉ de l'an prochain réfléchisse à la question des autorisations des voyages à destination des États-Unis.

### 9.5. Approbation fonds 4 et 9 : versement collectes de Fonds Voyage à New York

9.5.1. Il est proposé que le CÉ autorise que les fonds recueillis lors des campagnes de financement visant à soutenir le voyage à New York soient libérés et remis aux participants ;

Vote : 11 en faveur et 1 abstention.

### 9.6. Consultation auprès des élèves 2025 : recommandation du CÉ

9.6.1. Point reporté au prochain CÉ



## École secondaire Saint-Luc

### 9.7. Critères du CÉ pour la sélection d'une direction d'école

9.7.1. Point reporté au prochain CÉ

## 10. Points d'information

### 10.1. Suivi installation des classes d'accueil au bâtiment Coolbrook

Point reporté au prochain CÉ

### 10.2. Situation financière en date du 8 avril 2025

Point reporté au prochain CÉ

### 10.3. Portrait du plan d'effectif 2025-2026 (enseignants, soutien, professionnels)

Point reporté au prochain CÉ

### 10.4. Portrait des inscriptions 2025-2026

Point reporté au prochain CÉ

### 10.5. Utilisation des espaces pour les élections fédérales du 28 avril 2025

10.5.1. Les 18-19-20 et 21 avril, le bâtiment de la rue Terrebonne sera utilisé pour le vote anticipé des électeurs (fin de semaine de Pâques, donc bâtiment inoccupé) ;

10.5.2. Le lundi 28 avril, la cafétéria du bâtiment principal sera utilisée pour le vote en présentiel. Les électeurs seront encadrés afin qu'ils ne soient pas en contact avec les élèves. Une lettre aux parents sera envoyée afin d'informer les parents de bien vouloir prévoir un lunch pour leur enfant puisque la cafétéria ne sera pas disponible pour le service des repas (touche environ 140 utilisateurs). Nous pourrions prévoir des lunchs froids, préparés à l'avance, pour les élèves qui ont recours au soutien de la mesure alimentaire.

**Le CÉ mentionne qu'il approuve l'utilisation de l'espace de la cafétéria le 28 avril.**

### 10.6. Parole aux représentants des enseignants

M. Savignac parle rapidement de la visite des élèves du primaire le vendredi 11 avril (408 élèves en AM et 408 élèves en PM) qui viendront assister à la comédie musicale « Fame ».

### 10.7. Parole aux représentants du personnel de soutien et professionnel

Point reporté au prochain CÉ

### 10.8. Parole aux représentantes de la communauté

Point reporté au prochain CÉ

### 10.9. Parole au représentant au comité de parents

Point reporté au prochain CÉ

### 10.10. Parole à la représentante de l'OPP



## École secondaire Saint-Luc

Point reporté au prochain CÉ

### 11. Questions diverses

Point reporté au prochain CÉ

### 12. Prochaine rencontre le jeudi 8 mai 2025 (en présentiel à l'annexe Terrebonne)

### 13. Levée de l'assemblée

9h50

### Signatures

---

**Manuel Etchessahar**  
Président du CÉ

---

**Éric Benoit**  
Directeur